

Carpe (Programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement)

Le gouvernement américain octroie 23.996.500 F. Cfa à trois Ongs congolaises de défense de l'environnement

23.996.500 F.Cfa, c'est le montant total des micros subventions octroyées par le gouvernement américain à trois Ongs congolaises - Appc (Association pour la protection des primates du Congo), Fabi (Ferme agricole et bois d'Impini) et Incef (International conservation and education fund) - qui œuvrent pour la sauvegarde de l'environnement. Ces micros subventions ont été remises à ces trois Ongs, sous forme de chèque, par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Son Excellence Alan Eastham, au cours d'une cérémonie, qui a eu lieu, vendredi 20 novembre 2009, dans la salle de conférence de l'ambassade des Etats-Unis, à Brazzaville. En présence de Marcellin Agnagna, représentant du point focal Carpe (Programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement), Lambert Imbalo, directeur de cabinet du ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, et Vivien Obanda, directeur de cabinet du ministre de l'industrie touristique et des loisirs.



Alan Eastham remettant un chèque à un responsable d'une Ong.

Les 46.000 dollars américains, soit 23.996.500 Francs Cfa, vont permettre de réaliser des projets axés sur la préservation et la gestion de la biodiversité. Ils ont été répartis ainsi: l'Appc: 8.630.000 Francs Cfa, pour exécuter le projet d'appui à la création des forêts villageoises, en plantant des essences rapides autour de la réserve naturelle de gorilles de Lésio Luna, dans la zone de la Léfini (plateaux Batéké); la Fabi: 7.501.500 Francs Cfa, pour effectuer le projet d'élevage de porcins dans le village Impini, (district de Lékana); l'Incef: 7.865.000 Francs Cfa, pour réaliser le projet de vulgarisation de la loi congolaise sur la protection de la faune sauvage dans les communautés villageoises vivant autour et dans les aires protégées, notamment le parc national d'Odzala Kokoua, le sanctuaire de gorilles de Lossi, le parc national de Nouabalé-Ndoki et la réserve communautaire du lac Télé Likouala aux herbes.

Le programme régional de l'Afrique pour l'environnement, en sigle anglais Carpe, est une initiative du gouvernement des Etats-Unis, appuyant les efforts des pays de la sous-région d'Afrique centrale, dans la préservation et la gestion durable de la biodiversité et la résolution des problématiques environnementales. Objectifs stratégiques de ce programme: contribuer à la réduction du taux de déforestation et à la diminution de la perte de la biodiversité, à travers le renforcement des capacités institutionnelles et la bonne gouvernance des ressources naturelles aux niveaux local, national et régional. Le représentant du point focal Carpe, Marcellin Agnagna a, à cette occasion, invité les autres Ongs locales, impliquées ou intéressées par les questions de gestion des ressources naturelles et de préservation de la biodiversité, à soumettre leurs propositions de projets aux bailleurs de fonds.

Remettant les chèques aux Ongs, Alan Eastham a déclaré: «dans sa composante «Micros subventions ou small grant», le programme Carpe contribue au renforcement des capacités de la société civile, à travers le financement de micros projets de développement et de gestion durable des ressources naturelles. En ce qui concerne le Congo, entre 2006 et 2009, le programme Carpe a débloqué, globalement, 97.221.610 Francs Cfa, soit 195.000 dollars américains, pour financer treize micros projets exécutés par les Ongs locales. Pour cette année 2009, une enveloppe de 23.996.500 Francs Cfa, soit 46.000 dollars américains a été répartie entre trois Ongs locales pour le financement de trois projets». Aussi a-t-il demandé aux bénéficiaires d'en faire bon usage. Selon lui, il s'agit de réaliser, avec des moyens modestes, des petits projets ayant un impact appréciable sur les communautés.

Signalons que les micros subventions Carpe ont contribué, de manière sensible, à l'amélioration et au renforcement des capacités des Ongs locales, surtout en matière de conception, d'élaboration et de mise en œuvre de projets de développement communautaire et de préservation de l'environnement. Le programme Carpe couvre neuf pays d'Afrique centrale: le Gabon, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la République Centrafricaine, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, le Burundi, le Sao Tomé et Príncipe et la République du Congo.

Philippe BANZ